**CARTE DU PERIMETRE DE LA COMMUNE**

1 LA LOCALISATION DE LA COMMUNE

La commune de SAINT MAURICE DE REMENS se situe dans le sud du département de l’Ain, à environ 30 km au sud de Bourg-en-Bresse, et à environ 7 km à l’Ouest de la commune d’Ambérieu en Bugey.

La commune de SAINT MAURICE DE REMENS fait partie de la Communauté de Communes de La Plaine de l’Ain qui regroupe 33 communes du sud du département de l’Ain.

Les communes limitrophes sont : CHATEAU GAILLARD, CHATILLON LA PALLUD, CHAZEY SUR AIN, LEYMENT, VILETTE SUR AIN et VILLIEU LOYES MOLLON.

2 LE TERRITOIRE COMMUNAL

La commune de SAINT MAURICE DE REMENS s’étend sur une superficie de 10,4 km², avec une altitude variant entre 218 m et 233 m.

Le territoire communal est traversé, d’Est en Ouest, dans sa partie centrale, par la RD 904, reliant Ambérieu en Bugey à Villars les Dombes. La RD 77, relie, en partie Sud, le bourg de SAINT MAURICE DE REMENS à LEYMENT.

L’autoroute A42, reliant Lyon à Bourg-en-Bresse, longe le territoire communal de SAINT MAURICE DE REMENS, sur toute sa façade Est.

L’urbanisation actuelle de la commune de SAINT MAURICE DE REMENS est concentrée au bourg, qui regroupe la grande majorité de la population.

Le territoire communal compte également un hameau unique, dans sa partie Sud : le hameau de « Martinaz ».

Le long de sa limite Sud-Sud-est, la commune de SAINT MAURICE DE REMENS compte un ancien camp militaire de stockage de munitions : « Le camp des Fromentaux », qui déborde légèrement sur la commune de CHAZEY SUR AIN.

Ce camp militaire est abandonné depuis plusieurs années, et fait actuellement l’objet d’un projet d’aménagement d’une zone d’activité, nommé « TRANSPOLIS » qui est porté L’IFSTAR et TRANSPOLIS SA.

Ce projet « TRANSPOLIS »ne fait pas directement partie de l’étude de zonage d’assainissement de la commune de SAINT MAURICE DE REMENS, car il sera pourvu de ses propres installations d’assainissement.

3 CARTE

